

2009 a été pour le CEA une année particulièrement riche en événements favorables, dans un contexte général difficile, et, d'une certaine façon, une année charnière. Elle fut, en effet, l'année du bilan du contrat d'objectifs signé en 2006 avec l'État pour la période 2006-2009, celle de la préparation du contrat de performances pour les quatre années suivantes et celle du changement de nom, annoncé le 14 décembre 2009 par le Président de la République, à l'occasion de la présentation des priorités financées par l'emprunt national pour les investissements d'avenir.

Avant-propos de Bernard Bigot Administrateur général

“ ... le CEA a atteint plus de 90 % des 63 jalons scientifiques et techniques, souvent très ambitieux, qui étaient répartis sur la durée du contrat ”



© L. Godard/CEA

C'est en juin 2009, lors de sa visite à l'Institut national de l'énergie solaire (Ines) à Chambéry, que le Président de la République avait souhaité que la dénomination du Commissariat à l'énergie atomique évolue de façon à mieux refléter le périmètre de ses activités actuelles et à traduire au mieux les engagements de l'État à investir, dans les prochaines années, à parts égales dans les recherches pour le nucléaire du futur et pour les énergies renouvelables.

Le CEA est ainsi devenu, par la loi du 10 mars 2010 modifiant l'ordonnance du 18 octobre

1945, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, ces énergies qui représentent, avec le nucléaire, des solutions alternatives aux combustibles fossiles dont il faut réduire l'usage massif pour s'inscrire dans un développement durable indispensable et limiter notre dépendance énergétique. Ce nouveau nom est une reconnaissance des travaux menés par le CEA depuis une dizaine d'années, notamment sur les énergies renouvelables, et affirme son rôle d'opérateur de la recherche scientifique et technologique de premier plan dans le domaine de l'énergie.

Le choix de conserver les trois lettres du sigle CEA atteste la pérennité de l'organisme et la légitimité de la poursuite de ses activités aussi dans les domaines de la Défense et de la sécurité globale, des technologies pour l'information et des technologies pour la santé. L'attachement au sigle historique confirme également le lien essentiel entre recherche fondamentale et recherche technologique que l'organisme a toujours revendiqué.

Même si la thématique de l'énergie est au cœur de la nouvelle appellation du CEA, je tiens, en effet, à insister sur les atouts considérables que constituent les autres domaines, la fertilisation croisée des différentes directions opérationnelles du CEA et notre socle de recherche fondamentale d'excellence. La visite du Président de la République à NeuroSpin le 11 janvier 2010 a clairement illustré, sur l'exemple de l'imagerie médicale, tout ce qu'apporte la collaboration entre la Direction de recherche fondamentale en sciences de la matière, spécialiste reconnue dans le domaine des aimants supraconducteurs capables de produire de très hauts champs magnétiques, et la Direction des sciences du vivant, qui travaille pour imaginer les diagnostics de demain en faveur des malades du cancer, d'Alzheimer ou de Parkinson, en s'appuyant sur son expertise biologique du meilleur niveau mondial et la reconnaissance dont elle bénéficie au sein de la communauté nationale et internationale.

Dans le domaine de la recherche technologique, le CEA est à l'écoute des questionnements du public dans le champ particulièrement innovant des nanomatériaux et des nanotechnologies, sachant les apports potentiellement fortement bénéfiques de ces nouvelles technologies dans une logique d'économie des ressources naturelles et de fonctionnalités nouvelles.

Concernant le contrat d'objectifs 2006-2009, ce rapport d'activité en présente un premier bilan. Sans en reprendre les détails dans cet avant-propos, il est nécessaire de souligner ici que le CEA a atteint plus de 90 % des 63 jalons scientifiques et techniques, souvent très ambitieux, qui étaient répartis sur la durée du contrat.

Un autre point d'importance, impliquant le CEA en 2009, fut le placement de la recherche au cœur des priorités de l'emprunt national, dont le montant a été fixé

à 35 milliards d'euros, et dont l'objet est le financement des investissements publics ciblés sur des projets à fort potentiel de croissance. Parmi les cinq priorités nationales définies par le chef de l'État, plusieurs concernent très directement le CEA. Ainsi, un milliard d'euros sera directement consacré au nucléaire du futur et 2,5 milliards d'euros aux autres énergies décarbonées. Des financements de l'emprunt national seront aussi accessibles, au-delà des laboratoires et équipements d'excellence, aux opérations Campus qui se développent à Saclay, Grenoble et Montpellier, dans lesquelles le CEA est fortement impliqué.

Nous avons finalisé en 2009 l'accueil du centre de Gramat et de ses personnels dans le Lot, qui devient, depuis le 1^{er} janvier 2010, le 10^e centre du CEA par son rattachement à la Direction des applications militaires. La transition avec la DGA s'est remarquable-

et lui apportera toute sa compétence et son savoir-faire.

À l'international, le CEA contribue activement à renforcer et à dynamiser l'offre nucléaire civile française. Cette ouverture doit impérativement être menée dans le respect des règles de sécurité et de sûreté. Ces thématiques ont été abordées lors de la conférence internationale sur l'énergie dont le Président de la République a souhaité l'organisation au mois de mars 2010. Je ne saurais passer sous silence au plan international nos succès et les défis que cela représente, dans les appels d'offres de l'Institut européen des technologies, avec la participation directe du CEA à deux des communautés de la connaissance sur les trois retenues – celle sur le thème « lutte et adaptation au changement climatique » et celle sur le thème « énergies durables » – et une participation indirecte, via Digiteo et

“ ... le CEA est parfaitement mobilisé au service de la stratégie nationale de la recherche et de l'innovation et lui apportera toute sa compétence et son savoir-faire ”

ment bien passée, et je souhaite en remercier tous ceux qui ont œuvré au succès de cette entreprise.

Laissant aux chapitres thématiques de ce rapport annuel d'activité 2009 le soin de vous présenter les résultats obtenus par les équipes du CEA dans nos divers domaines d'activité, je veux souligner combien le CEA participe à l'évolution profonde du panorama de la recherche française.

En qualité de membre fondateur des quatre alliances programmatiques créées dans les domaines des sciences de la vie et de la santé (Aviesan), de l'énergie (Ancre), des sciences et technologies du numérique (Allistene) ainsi que celle qui fut créée au début de 2010 pour couvrir les domaines de l'alimentation, de l'eau, du climat et de l'environnement (Allenvi), le CEA est parfaitement mobilisé au service de la stratégie nationale de la recherche et de l'innovation

System@TIC, sur le plateau de Saclay, à celle sur les « technologies de l'information et de la communication ».

Avec une nouvelle dénomination, des missions clarifiées et étendues, des équipes compétentes et renforcées par des recrutements récents de grande qualité, un rôle moteur d'innovation reconnu, un partenaire actif au sein de coopérations nationales, européennes ou internationales dynamiques, fort d'une exigence constante apportée à la sûreté et la transparence, le CEA est en 2010 comme par le passé entièrement mobilisé au service de ses clients et partenaires, et de la stratégie gouvernementale en faveur de l'innovation et de l'excellence scientifique.